



LA FEDERATION COMMUNIQUE

MAFIAVIANDE : LA QUALITE DES PRODUITS MISE EN CAUSE

Le scandale des plats cuisinés et autres lasagnes, étiquetés « pur bœuf » et contenant de la viande de cheval révèle déjà l'ampleur des conséquences en premier lieu sur l'emploi des salariés dans les entreprises concernées. Les groupes de la grande distribution, profitant de la position de force des 9 centrales d'achat et de leurs privilèges octroyés par Sarkozy avec la Loi de Modernisation Economique (LME), imposent un dumping économique et social pour des prix toujours plus bas aux groupes industriels qui répercutent cette même pression sur les salariés et les agriculteurs. La course sans fin aux profits maximum à n'importe quel prix mise en œuvre par les groupes de la filière « viandes » et de la grande distribution, encouragée par la « concurrence libre et non faussée » de l'Europe capitaliste, n'a pas fini de faire payer les dégâts aux salariés, aux éleveurs et aux consommateurs.

Le gouvernement, en soutenant l'absence de risques sanitaires pour rassurer à toute force les consommateurs, banalise cette « affaire » et tergiverse face au refus de l'ANIA de remettre en place et de renforcer les contrôles publics, au profit de l'autocontrôle dont on voit aujourd'hui les dérives. Or, soutenir que finalement manger du cheval à la place du bœuf, il n'y aurait pas de quoi fouetter un chat, c'est sous-estimer gravement, encore une fois, les conséquences de la financiarisation de la filière. La séparation des activités d'abattage, de transformation et de travail des viandes de cheval et de boeuf, que ce soit dans l'industrie ou dans les boucheries artisanales, n'a pas été instaurée « pour les chiens » ni pour imposer de nouvelles normes qui ne serait qu'une réglementation administrative excessive. Il est bien connu que la viande de cheval est plus fragile et plus sensible, pouvant développer des bactéries sans un traitement rapide. Sans un règlement sur le fond et un arrêt total des dérives de la financiarisation de la filière viandes, les risques sanitaires existent bel et bien. Le gouvernement serait-il le seul à ne pas vouloir le voir !!

Qu'attend-il pour prendre des mesures drastiques pour imposer ce coup d'arrêt ? Une nouvelle affaire « ESB ou vache folle » ? Bruxelles vient d'autoriser, à partir du 1^{er} juin prochain, l'intégration des farines animales dans l'alimentation des poissons d'élevage. Les protéines animales transformées avaient été interdites dans l'alimentation des ruminants suite au scandale de la « vache folle ». Ce sont de nouvelles dérives possibles dans un système au service de la recherche du profit maximum à n'importe quel prix et aux contrôles publics inexistantes.

Le gouvernement a les moyens d'agir. Ce n'est pas qu'un problème d'étiquetage ou de traçabilité. La qualité des produits et la santé publique sont en jeu. L'alimentation de la population ne peut être laissée aux mains d'intérêts privés sans scrupule. L'agriculture et l'alimentation doivent être soustraites des logiques du tout profit et de l'agrobusiness.

La CGT revendique une maîtrise publique de la filière des viandes, des moyens accrus pour des services vétérinaires publics et de véritables contrôles publics. Elle demande l'abrogation de la LME, la remunicipalisation notamment du secteur de l'abattage, qui a été privatisé et démantelé pour servir les intérêts mercantiles de l'ensemble des patrons de la filière, de s'extraire du carcan européen qui par le « libre marché » brise toutes mesures de protection nationale.

De nouveaux droits doivent être donnés aux salariés et à leurs représentants pour la sauvegarde de tous les emplois et des outils industriels, pour le CHSCT permettant un droit d'intervention sur la qualité des produits. Les mesures doivent être prises pour la reconquête du marché intérieur, et de notre souveraineté alimentaire comme moyen de suppression des réseaux intermédiaires et douteux.

Montreuil, le 5 mars 2013